

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ERE} CLASSE

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE

SESSION 2015

EPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

EPREUVE ECRITE :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPECIALITE : ESPACES VERTS ET NATURELS

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surlieur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Vous êtes technicien principal territorial de 1^{ère} classe, responsable du service Espaces verts dans la commune de TECHNIVILLE (15 000 habitants). La ville s'est lancée dans une politique environnementale et paysagère visant à valoriser la place de l'eau, notamment en développant des zones humides dans la commune.

Le directeur des services techniques vous a confié le pilotage et la mise en œuvre de cette stratégie environnementale et paysagère.

Dans un premier temps, il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les zones humides.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour créer, aménager et gérer une zone humide artificielle située sur un site communal délaissé en bordure de la rivière.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

Document 1 : « Trélazé, au milieu coulent les rivières » - *Paysage Actualités* - Juillet-août 2012 - 3 pages

Document 2 : « Zones humides : des 'infrastructures naturelles' d'une grande valeur » - *Techni.Cités* n°203 - 8 février 2011 - 5 pages

Document 3 : « Nogent-sur-Seine. 50 ha d'espaces récréatifs sur une gravière » (extrait) - *Paysage Actualités* - Septembre 2007 - 2 pages

Document 4 : « Grenoble. Histoires d'eau au Parc de Ouagadougou » - *Paysage Actualités* - Juillet-août 2009 - 2 pages

Document 5 : « Zones humides, quoi de neuf ? » - *Espaces naturels* n°35 - Juillet 2011 - 2 pages

Document 6 : « Guide de l'eau. Les aménagements en zone humide » - *Missions Inter Services de l'Eau de Lorraine* - Février 2009 - 3 pages

Document 7 : « L'intervention sur une zone humide : rappel des principales étapes » - *Conseil général du Finistère, forum des Marais Atlantiques, Agence de l'eau Loire-Bretagne - Guide technique d'aménagement et de gestion des zones humides du Finistère* - Mars 2012 - 4 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.